



Paul Chouda a un an de plus aujourd'hui. Le Web journaliste célèbre ce jour, loin de ses proches, son 29e anniversaire.

Arrêté depuis le 28 mai 2019, le journaliste et activistes Paul Chouta est toujours à la prison principale de Kondengui. 15 mois après son incarcération, un épais mystère demeure sur son cas qui n'est pas loin d'être une injustice.

Accusé de « **diffamation** », il est officiellement reproché à Paul Chouta d'avoir posté une vidéo sur sa page Facebook (Tgv de l'info), un enregistrement montrant l'écrivaine franco-camerounaise Calixthe Beyala, en pleine discussion avec un homme devant une école à Douala.

Une vidéo qui avait été relayée par bien d'autres personnes avant Paul Chouta. La plaignante reproche également à Paul Chouta d'avoir inventé une interview pour étayer la thèse selon laquelle elle discutait en plein air avec son amant.

Rendu à ce jour, le procès du lanceur d'alerte Paul Chouta va de renvoi en renvoi. A la dernière audience du mercredi 26 août 2020 au tribunal de première instance de Yaoundé centre administratif, la Cour s'est prononcée pour un autre renvoi à date du 3 septembre 2020. C'est le 14ème renvoi en la matière, la partie civile est attendue avec les preuves de ses

accusations devant la Cour.

Reporters sans frontières (RSF) dénonce une disproportion totale entre le sort réservé au journaliste privé de liberté, et les poursuites pour diffamation et diffusion de fausses nouvelles dont il fait l'objet. « ***Il est difficile de ne pas voir dans le maintien en prison de Paul Chouta, un signe de représailles des autorités à l'égard d'un journaliste très suivi, mais aussi très critique à l'égard du gouvernement***», fait remarquer RSF.

« ***Sans juger du fond de l'affaire, sa détention préventive est une sanction complètement disproportionnée par rapport aux poursuites de diffamation et de diffusions de fausses nouvelles dont il fait l'objet. Nous demandons que le journaliste puisse recouvrer la liberté sans délai avant que ne se tienne son procès***» ajoute l'organisation.